

L'Hyper !

N°266/08

11 mars 2008

26 pages

Cfdt
des choix. des actes
Coordination Carrefour



Négos, bilan, infos

▼ Ouverture	
Sommaire et sourire	page 02
▼ Négociations	
Malaise à Monaco	page 03
NAO 2008 à Mondeville	page 04
▼ Carrefour résultats annuel	
Bilan 2007	page 05
▼ José Luis Duran	
Entretien avec le Figaro	page 08
Le départ des Halley	page 10
▼ Emplois	
L'avenir de la distribution	page 11
▼ Développement	
Et quelques magasins de plus	page 15
▼ Commerce	
Couacs et bonnes idées	page 17
▼ Faits divers	
Justice et loubards	page 20
▼ Hommes et actions	
Promotions et bonnes actions	page 22



De Monaco à Mondeville (Calvados)

Ce que demande le personnel de Carrefour Monaco c'est d'abord une égalité de droits avec les salariés français



Carrefour Monaco

Malaise sur le rocher

Rien en va plus, les jeux sont faits ?



Historique des négos

Depuis la pétition courant 2003 pour la participation, l'organisation des négociations à Carrefour Monaco a évolué.

En 2004 la nouvelle direction a établi une inédite manière de négocier à Carrefour Monaco.

Alors que depuis son ouverture Carrefour Monaco négociait tout au long de l'année, lors des réunions DP mensuelles ou ponctuellement, la direction a instauré l'équivalent des NAO en France, pour Monaco.

Depuis cette époque, nous avons donc un calendrier qui porte sur 4 réunions en général pour négocier les salaires, conditions de travail, etc....

En 2004, les négo échouèrent suite au peu d'avancées proposées.

En 2005 les négo aboutissent, dû en grande partie à la mise en place du volet de prévoyance de l'APGIS pour tous les salariés de Carrefour Monaco, alors qu'auparavant seul le collège cadres et agent de maîtrise bénéficiaient de ce volet.

En 2006 la direction n'appréciant pas nos positions romps les négociations.

En 2007 nous refusons de signer l'accord, sur la la prime variable (intéressement en France) du fait de la variabilité trop aléatoire du C.A et ebitda.

Suite à une pétition signée massivement par le personnel sur le malaise et le ras le bol des salariés de Carrefour Monaco la direction consent à tous les salariés qui ont plus de 6 mois d'ancienneté 200 euros de prime exceptionnelle.

Revendications Monégasque 2008

Carrefour Monaco dégage des bénéfices qui feraient pâlir de jalousie certains hypers français

Le 6 mars 2008 le syndicat a abordé sa première réunion de négociation pour l'année 2008 en remettant à la direction une pétition signée par 170 employés.

Ce que demande le personnel c'est d'abord une égalité de droits avec les salariés français. Nous sommes salariés Carrefour gérés par la DRH France, la plupart des employés vivent en France et les cadres se retrouvent mutés à Monaco comme il le serait à Nice. D'ailleurs eux ont souvent les mêmes droits.

Nous demandons un taux horaire brut équivalent à celui de la France.

La direction de Carrefour Monaco nous applique les classifications de Carrefour France, alors que les taux horaires bruts ainsi que les niveaux C ne sont pas

Avertissement

Il est important de rappeler lorsque qu'il s'agit de Monaco que cette principauté n'est pas un département français (même si Carrefour l'a annexé depuis longtemps), que peu de monégasque travaille à Carrefour Monaco les salariés étant dans la grande majorité de nationalité française et italienne, que les droits du travail et les accords d'entreprise français ne s'appliquent pas à Monaco, que dans ce pays les salariés sont représentés par l'USM (Union des Syndicats Monégasque) dont le délégué est depuis 2003 Bruno, que la dernière grève remonte à juin 2004.

Et voici 3 ans que l'Hyper n'avait pas parlé d'eux.

Carrefour Monaco		Carrefour France	
	Taux horaire brut	5% Monégasque	Taux horaire brut
IA	8,44 €	0,42 €	8,55 €
IB	8,44 €	0,42 €	8,61 €
IIA	8,44 €	0,42 €	8,55 €
IIB	8,52 €	0,42 €	8,94 €
	0,00 €	0,42 €	9,14 €
IIIA	8,48 €	0,42 €	8,91 €
IIIB	9,12 €	0,42 €	9,54 €
IVA	9,53 €	0,42 €	9,96 €
IVB	10,16 €	0,42 €	10,58 €
	0,00 €	0,42 €	10,79 €
III Vendeur	8,44 €	0,42 €	8,18 €

appliqués.

Nous demandons la subrogation : le personnel de l'encadrement est subrogée lors d'arrêt de travail, alors que le personnel employé ouvrier doit attendre les remboursements des caisses sociales. Ce qui génère parfois des fiches de paye négatives.

Nous demandons l'équivalent de la participation aux bénéfices.

D'un principe plus global, à Monaco un employeur peut licencier sans motif, à partir du moment où il te donne les indemnités de licenciement, il peut rompre unilatéralement un contrat de travail à conditions qu'il n'y est pas d'abus de ce droit.

Toujours pas de loi sur les CDD, et sur l'intérim, et bien sur la loi sur les minima de salaire (la loi n° 739) qui ne s'applique pas

Voici les revendications principales de l'Union des Syndicats de Monaco qui à de nombreux adhérents à Carrefour Monaco.

A Monaco comme en France les syndicats négocient actuellement des chantiers importants :

Discussions sur la loi sur le travail des dimanches, que les patrons souhaitent changer...

Négociation d'une convention collective pour le Commerce en générale.

Lettre à la Direction des Relations Sociales de Carrefour France

Monsieur,
Nous souhaitons vous alerter sur la situation des salariés de Carrefour Monaco.
En effet lors des dernières négociations, nonobstant les nombreux millions de bénéfices que l'entreprise dégagne, la direction n'a consenti que trop peu d'avancées face à nos attentes.

Nous venons par cette lettre vous exprimer le sentiment de ras le bol et de révolte qui nous habitent, face à une direction qui nous en demande toujours plus et ne souhaite plus faire d'efforts supplémentaires sur les conditions de travail, les salaires et les primes.

Aujourd'hui que faut-il faire pour être entendu à Carrefour Monaco sans passer par un arrêt de travail ?

En conséquence, nous vous sollicitons en dernier recours, pour débloquer notre situation.

Cordialement.

Les salariés de Carrefour Monaco.

Nom	Prénom	Service	Signature

Si vous souhaitez signer cette pétition, contactez vos délégués syndicaux.

Cordialement

En direct de Monaco

.. les îles tropicales sont un peu comme les conditions de travail des salariés....

Très très loin des préoccupations de nos dirigeants...

Mais l'onde du tsunami de la France pourrait être atteindre les rivages de Monaco.

NAO 2008 chez CAF Carrefour administratif France

La CFDT ne signe pas.

Les négociations de cette filiale Carrefour basée à Mondville se sont achevés le 12 mars.

La direction propose

- ☞ 2,5% d'augmentation des salaires dès le 1er janvier 2008

- ☞ Revalorisation des tickets repas de 10 centimes (4,30 euros)

- ☞ 733 euros de prime de clôture

- ☞ 1 journée d'ancienneté pour les salariés ayant plus de 33 ans d'ancienneté

- ☞ Monétisation du Compté épargne Temps (CET) dans la limite de 20 jours sans abondement

- ☞ Mise en place d'une réunion de réflexion sur l'allocation dépendance prévoyance

- ☞ Etude de la mise en place d'une crèche interentreprise

Cet accord a été signé par FO et CGC.

Pour rappel le montant de l'intéressement 2007 était de 980 euros

Cessions 2007 pour
805 Millions d'euros

Hypermarchés au
Portugal : juillet

Suisse : août

Acquisitions 2007
pour 1,4 Milliards
d'euros

Atacadao (Brésil) :
mai

Ahold Polska :
juillet

Tengelmann (Espa-
gne) : décembre

Chiffre d'affaires global hors taxes

82,14 milliards d'euros, + 6,8 %.

Bénéfice net

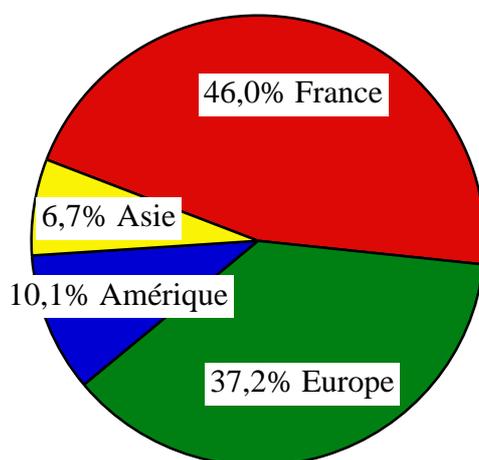
2,29 milliards d'euros, + 1,4%

Hors cessions, le bénéfice s'établit à

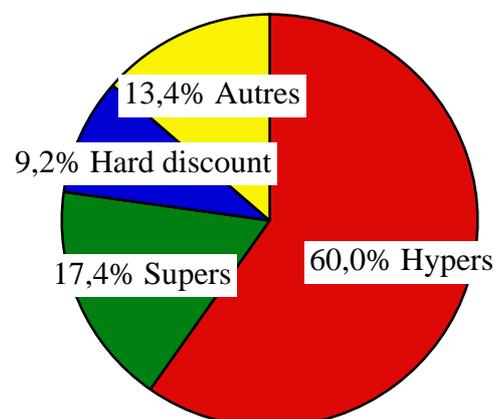
1,86 milliard + 0,7%.

France	37620
Europe	30387
Amérique	8211
Asie	5480
Hypers	49267
Supers	14313
Hard discount	7550
Autres	11018

Chiffre d'affaire HT par zone
2007



Chiffre d'affaire HT par format
2007



Dans un environnement concurrentiel vif, Carrefour a maintenu la marge des activités courantes du Groupe à un niveau globalement similaire à celui de 2006.

Cette stabilité est le résultat à la fois d'un meilleur mix de marge non alimentaire et d'une amélioration des coûts logistiques qui ont compensé l'impact des investissements pour assurer notre compétitivité prix.

En 2007, Carrefour a réalisé un chiffre d'affaires global hors taxes de 82,14 milliards d'euros, en progression de 6,8 %.

Le résultat opérationnel, à 5,01 milliards, progresse moins vite que le chiffre d'affaires : + 5,8 %.

Les investissements dans les baisses de prix ont conduit à une baisse de 0,1 point de la marge des activités courantes à 22,7% contre 22,8% un an plus tôt.

Le groupe français Carrefour a réalisé en 2007 un bénéfice net de 2,29 milliards d'euros, en hausse de 1,4% sur un an et un résultat opérationnel de 3,2 milliards, en progression de 3,4%.

En 2007, la cession des activités insuffisamment rentables a conduit à un produit

exceptionnel non récurrent de 431 millions d'euros, contre 413 millions d'euros en 2006, pour grande partie lié à la cession des activités en Suisse et des hypermarchés au Portugal.

Hors cessions, le bénéfice s'établit à 1,86 milliard (+0,7%).

Chute de 5,7% du résultat en France

En France, première activité de Carrefour, le résultat opérationnel (avant éléments non courants) a chuté de 5,7%, pour s'établir à 1,556 milliards d'euros.

Sans surprise, la France pâtit du contexte déflationniste, avec des ventes en hausse que de 1,1 %

Les zones où Carrefour est en position de leadership représentent 41% du marché français, selon le cabinet Asterop. Leclerc domine seulement 11% du marché.

Ailleurs

En Europe, le résultat a augmenté de 1,2% à 1,216 milliards d'euros

Il a grimpé de 86,6% à 301 millions en Amérique Latine, et de 27,6% à 218 millions en Asie.

Les marchés hors France, Espagne, Italie et Belgique représentent plus de 25% des ventes du Groupe en 2007 et 23% du résultat opérationnel, par rapport à 21% et 12%, respectivement, en 2004.

Hors France, Espagne, Belgique et

Italie, les ventes des marchés de croissance progressent de 17,5%.

Les ventes à l'international ont ainsi progressé de 9,4% en 2007, notamment en Amérique Latine et en Asie qui, à changes constants, augmentent respectivement de 38% et 17,3%.

"Les résultats 2007 confirment la pertinence de nos choix stratégiques. Nous avons rétabli nos fondamentaux", a commenté José Luis Duran.

L'Immobilier

Le patron de Carrefour avait annoncé en 2007 une mise en Bourse de 60 % de son immobilier commercial, mais depuis, les effets de la crise du subprime se sont fait sentir, et beaucoup de concurrents du groupe ont repoussé des opérations similaires.

L'immobilier «reste au cœur» de son modèle de croissance. José Luis Duran, a précisé qu'il entend faire de cette activité «le deuxième métier» de son groupe.

Il a annoncé que Carrefour Property, qui regroupe les actifs immobiliers du groupe, devrait faire l'objet d'un placement privé au quatrième trimestre 2008, à hauteur de 1 ou 1,5 milliard d'euros.

Par la suite, "quand les conditions de marché le permettront", Carrefour Property sera coté en Bourse et son capital ouvert "à hauteur

d'environ 3 milliards d'euros".

L'immobilier de Carrefour, évalué entre 20 et 24 milliards d'euros au printemps 2007, ne vaudrait plus début 2008 que 15 à 20 milliards d'euros.

Prévisions 2008

José Luis Duran a confirmé les prévisions du groupe pour 2008, soit une progression du chiffre d'affaires comprise entre 6% et 8% à changes constants et une croissance du bénéfice opérationnel supérieure à celle du chiffre d'affaires.

« Mais 2008 s'annonce comme une année difficile », n'a pas caché le président du directoire.

Pour tenir ce rythme, M. Duran table sur la « stabilité stratégique » qu'il a tenu à réaffirmer après les mouvements d'actionnariat qui interviendront après la prochaine assemblée générale, le 15 avril.

Il compte en particulier sur la convergence de marque entre enseignes et formats, engagée avec succès dans plusieurs pays et testée en France dans 13 magasins (7 petits hypers et 6 supermarchés Champion), même si la décision définitive de faire basculer tous les Champion sous l'enseigne Carrefour Market a été repoussée au second semestre.

Surtout, Carrefour veut accroître la contribution de ses marchés extérieurs, en se renforçant sur ce qu'il

L'épargne des salariés Carrefour en chute libre

Votre épargne salariale		PEG Actions	PEG & PERCO Multigestion	PEG Evolution	PEG & PERCO Equilibre Solidaire	PEG & PERCO Prudence	PEG & PERCO Court Terme
Performance 2007 / Valeur Part au 31/12		16,03% 53,28 €	0,10% 323,54 €	2,85% 5,42 €	2,01% 42,58 €	0,13% 118,78 €	3,16% 123,27 €
Performance 2006 / Valeur Part au 29/12		19,24% 45,92 €	11,29% 323,21 €	4,56% 5,27 €	8,39% 41,74 €	3,07% 118,62 €	2,81% 119,49 €
Performance 2005 / Valeur Part au 31/12		9,93% 38,51 €	22,85% 290,43 €	17,21% 5,04 €	17,16% 38,51 €	5,52% 115,09 €	2,18% 116,45 €
Performance 2004 / Valeur Part au 31/12		-19,42% 35,03 €	4,94% 236,41 €	5,13% 4,30 €	6,55% 32,87 €	5,42% 109,07 €	2,13% 113,97 €
Performance 2003 / Valeur Part au 31/12		3,39% 43,87 €	14,00% 225,05 €	11,44% 4,09 €	9,47% 30,85 €	3,46% 103,46 €	2,48% 111,59 €
Durée de placement conseillée		10 ans	10 ans	7 ans	5 ans	3 ans	1 an et moins
2008 fin du mois							
janvier	Valeur de la part	47,00 €	287,36 €	5,01 €	39,83 €	116,93 €	123,70 €
	Progression mensuelle	-11,79%	-11,18%	-7,56%	-6,46%	-1,56%	0,35%
Progression depuis le 01/01/2008		-11,79%	-11,18%	-7,56%	-6,46%	-1,56%	0,35%
février	Valeur de la part	46,67 €	286,34 €	4,97 €	39,87 €	117,14 €	123,95 €
	Progression mensuelle	-0,70%	-0,35%	-0,80%	0,10%	0,18%	0,20%
Progression depuis le 01/01/2008		-12,41%	-11,50%	-8,30%	-6,36%	-1,38%	0,55%

appelle « les marchés de croissance » (Brésil, Colombie, Chine, Indonésie, Espagne, en attendant la Russie en fin d'année et l'Inde l'année prochaine).

Pour des raisons de puissance paneuropéenne, José Luis Duran a assuré qu'il n'envisage en aucun cas la cession des magasins en Belgique et en Italie malgré les avis des analystes qui voient la cession de certaines activités, en particulier en Thaïlande et en Belgique.

Les rumeurs de vente de la division hard discount pourraient également refaire surface, selon Exane.

Une offre hostile de Wal-Mart, le seul distributeur susceptible de racheter Carrefour, semble exclus notamment en raison du taux de change euro/dollar peu favorable. Toutefois, l'entrée d'un nouvel actionnaire est crédible.

Des marges améliorées cette année

Les marges sont attendues meilleures. «Les marges en France ont vu le pire scénario possible en 2007», a expliqué José Luis Duran.

De l'argent disponible

Carrefour disposait dans ses caisses de 691 millions d'euros disponibles à la fin 2007, contre seulement 222 millions d'euros fin 2006.

Ce cash flow net devrait atteindre 1,5 milliard en 2008, selon les objectifs du groupe,

Le cash flow libre dégagé permettrait notamment de financer des «acquisitions tactiques».

Carrefour prévoit notamment l'ouverture de 1,2 millions de m de magasins. Pour mener à bien ses projets,

Inflation

Alimentation : Carrefour table sur un taux d'inflation de 3 à 4%

"Globalement, aujourd'hui, si nous prenons l'ensemble de notre assortiment alimentaire sur la surface de vente, le taux d'inflation

chez Carrefour doit être environ de 3,5% au taux d'inflation glissant annuel. Ce taux d'inflation va se maintenir entre 3 et 4% dans les mois qui viennent", a conclu M. Duran.

Jose Luis Duran a souligné qu'il s'agissait d'un phénomène mondial: "on voit des taux d'inflation bien supérieurs à cela dans les pays asiatiques, les pays de l'Amérique latine.

C'est un phénomène très courant dans l'ensemble de nos pays européens. L'inflation moyenne par exemple en Espagne ou en Belgique peut même afficher des taux supérieurs à ces 3,5% actuellement".

Les fournisseurs accusés d'augmenter leurs prix de 10%

Le président du directoire a souligné que les fournisseurs en France ont exigé des tarifs (prix payés par les distributeurs) en hausse "entre 8% et 10%" pour 2008.

Développement

"Pour une ouverture totale des nouveaux m2 à la concurrence"

"On avait parlé d'une loi Raffarin qui devait permettre le développement du petit commerce, empêcher le développement des autres formats. Ce qui s'est passé ces dernières années, c'est le non développement du petit commerce et l'entrée des 'hard-discounters'", a souligné José Luis Duran. "Je suis pour une ouverture totale des nouveaux m2 à la concurrence, évidemment sous tutelle des autorités de la concurrence".

La loi Raffarin de 1996 oblige à demander une autorisation pour tout commerce de plus de 300 m2 à des

commissions départementales d'équipement commercial (CDEC).

Une réforme de la loi, prévue par le gouvernement au printemps, est inéluctable, la Commission européenne remettant en question le principe de l'exigence d'une autorisation avant l'implantation de magasins de certaines tailles.

Publicité

Afficher les prix et les promotions sur les produits à la télévision?

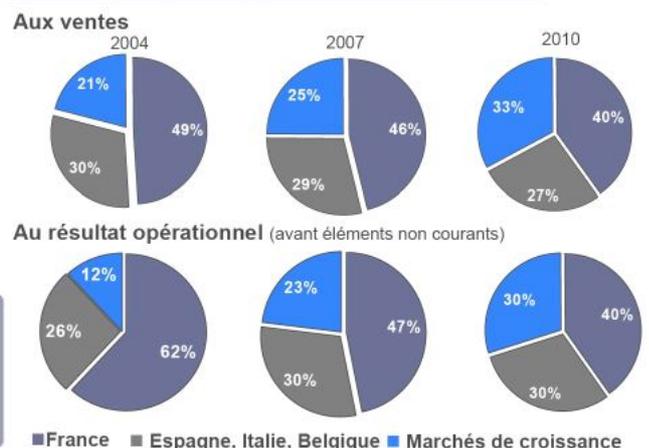
José Luis Duran, s'est dit favorable, à cette innovation, pour l'instant interdite en France au nom de la protection des autres médias.

Il a souligné que "l'ouverture de la publicité télévisée à la distribution il y a 15 mois était tout à fait relative", puisqu'elle ne permettait pas, contrairement à ce qui se pratique dans d'autres pays, de parler des prix et des promotions.

Il a donc affirmé qu'il était pour "pouvoir afficher les prix sur les produits frais à la télévision et dans les catalogues".

La patron de Carrefour rejoint ainsi celui de Leclerc, Michel-Edouard Leclerc, qui a adressé mardi une lettre en ce sens au secrétaire d'Etat à la Consommation, Luc Chatel. Leclerc souhaite également que la publicité sur les prix des fruits et légumes frais soit libéralisée sur tous les médias

L'international, notamment grâce aux marchés de croissance, contribuera davantage



«Le premier
préoccupé
par le
pouvoir
d'achat, c'est
moi»

«Aujourd'hui
, Carrefour
n'est plus
suiveur.
Notre objectif
est d'être
leader ou co-
leader en
termes de
prix.»



LE FIGARO. Comment envisagez-vous les relations avec votre nouvel actionnaire de référence, Arnault-Colony ?

José-Luis DURAN. La fin de l'action de concert de la famille Halley conduira à ce que Blue Capital, présent depuis douze mois, devienne actionnaire de référence. Blue Capital a réitéré le caractère stratégique de sa participation dans Carrefour ainsi que sa confiance dans le management. Nous continuerons à travailler avec cet actionnaire de manière directe et professionnelle comme nous l'avons fait depuis un an.

Quel bilan tirez-vous de 2007 ?

Nous avons rempli nos engagements d'une progression du chiffre d'affaires supérieure à celle de 2006, plus 7 % à changes constants. Notre stratégie de réallouer nos ressources sur des marchés émergents paye. Ce relais de croissance contribuait pour 15 % du chiffre d'affaires et 8 % des profits il y a trois ans. Aujourd'hui, ces pays représentent 25 % du chiffre d'affaires et 22 % des profits et pourraient atteindre au moins 30 % à horizon 2010.

Comment abordez-vous la situation en France ?

Les prix montent en France, de la même façon que partout en Europe et dans le monde. Ce que nous voulons, c'est proposer les prix les plus compétitifs dans chacune de nos zones de chalandise. Sur les 90 000 références proposées en hypermarché, vous

trouvez toujours quelques produits moins bien positionnés. En 2004, Carrefour était mal placé en prix, nous étions suiveurs. Aujourd'hui, Carrefour n'est plus suiveur. Notre objectif est d'être leader ou co-leader en termes de prix.

On accuse distributeurs et industriels d'en profiter pour gonfler leurs marges...

Je refuse d'être le bouc émissaire de tout ce qui se passe dans l'Hexagone et je ne veux pas chercher de coupable. Le premier préoccupé par le pouvoir d'achat, c'est moi. Croyez-moi, je ne veux surtout pas perdre de clients et je cherche constamment à en attirer de nouveaux avec des prix compétitifs. Nous avons alerté le gouvernement à de multiples reprises sur l'évolution des hausses tarifaires. Elles étaient d'environ 2,5 % par an jusqu'en 2004. En 2005-



LE FIGARO

Propos recueillis par
Florentin Collomp et
Mathilde Visseyrias

2006, avec la loi Dutreil, elles ont atteint 4,5 % à 5 %. En 2007 c'était 8 % et en 2008 ce sera encore plus. La dégradation de nos marges en France depuis trois ans est la résultante de cette situation et de notre politique d'investissements prix. Notre rôle, c'est d'essayer d'être un amortisseur de ces tensions inflationnistes. Le prix de vente des pâtes a-t-il augmenté de 30 % en magasin ? Oui, mais le prix que nous payons au fournisseur a augmenté, lui, de 42 %. Si on ne cible que vingt produits à base de lait ou de farine, on constate en effet des hausses spectaculaires. Si l'on prend en compte tous les produits alimentaires, l'inflation dans les rayons atteint 3 à 4 % aujourd'hui.

Que pensez-vous des projets du gouvernement de libéraliser les relations entre industriels et distributeurs ?

Ce que le gouvernement propose aujourd'hui, c'est ce que nous demandons depuis douze mois : la libre négociation des tarifs avec nos fournisseurs. Appliquons la tout de suite, sans attendre 2009 ! Une partie des hausses de prix d'aujourd'hui s'explique de façon

très rationnelle par l'augmentation des matières premières. Je crois aussi qu'une partie de ces hausses est due au cadre légal des relations commerciales dans ce pays.

Étudiez-vous la vente d'Ed et Dia, vos enseignes de hard-discount, comme on l'a dit ?

Nous ne cherchons pas à vendre Ed et Dia. Nous sommes très satisfaits de leurs performances.

Où en êtes-vous du passage des supermarchés Champion sous enseigne Carrefour ?

Le test sur treize magasins se poursuit. Nous constatons de bonnes réactions, le chiffre d'affaires y augmente de 15 % environ, grâce à l'arrivée de nouveaux clients. Nous déciderons du déploiement sur le reste des 1 000 Champion de France d'ici juin.

Quelles leçons tirez des revendications salariales que vous avez vécu en début d'année ?

Quand vous employez 150 000 personnes en France et en recrutez 15 000 par an, vous devez être engagé dans un dialogue social régulier. Une caissière de plus de

six mois d'ancienneté à temps complet dans un hypermarché Carrefour gagne 1 355 euros sur 13,5 mois, soit 18 % de plus que le smic. Avec la participation et l'intéressement, c'est 27 % de plus que le smic. Dans nos hypers, 90 % de nos collaborateurs bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et 70 % travaillent à temps complet.

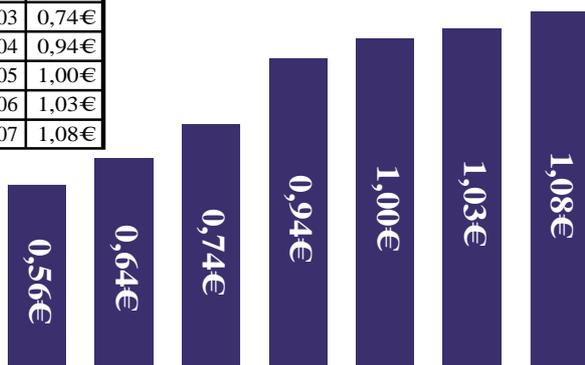
Nous souhaitons offrir à tous ceux qui le désirent la possibilité de travailler à temps complet d'ici à la fin 2009, grâce notamment au développement de la polyvalence. Par ailleurs, la participation versée aux salariés, liée au résultat opérationnel en France, a diminué depuis trois ans. Pour y remédier, nous avons négocié un changement de base de calcul et, malgré le recul de 5,7 % du résultat en France en 2007, la participation augmente en 2008 avec pour objectif à terme d'atteindre l'équivalent d'un mois de salaire. Enfin, nous proposerons à l'assemblée générale du 15 avril de développer un plan mondial d'actionnariat salarié, qui sera discuté avec les partenaires sociaux.

Les actionnaires chouchoutés

Un dividende de 1,08 euro (+5%) par action au titre de l'exercice écoulé.

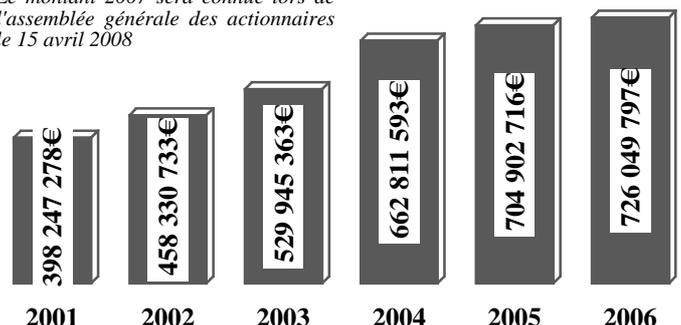
Les opérations immobilières (cessions, externalisation de l'immobilier) qui rapporterait 4,5 milliards d'euros, seraient affecté pour «améliorer le retour aux actionnaires sur la période 2008-2010».

2001	0,56€
2002	0,64€
2003	0,74€
2004	0,94€
2005	1,00€
2006	1,03€
2007	1,08€



Dividendes aux actionnaires

Le montant 2007 sera connue lors de l'assemblée générale des actionnaires le 15 avril 2008



Droits de vote

La renonciation de ses droits de vote double par la famille Halley

Les membres de la famille Halley, principal actionnaire de Carrefour avec 10% du capital et 23% des droits de vote (au travers deux holding: Comet B.V et Halley Participations SA) ont décidé de mettre fin à leur pacte entre actionnaires et de fait, à leur action de concert. Cette fin de concert devrait intervenir à l'issue de l'assemblée générale de la société, le 15 avril.

La participation du groupe familial Halley va donc "disparaître en tant que bloc" avec, au passage, la perte des droits de vote double attachés aux actions.

Pourquoi?

La fin du concert n'entraîne pas automatiquement la perte des droits de vote double. Les véhicules actionnaires de Carrefour (Comet B. V. et Halley Participations SAS) auraient juridiquement pu conserver leurs droits de vote double.

Simplement, les droits de vote double avaient été attribués au concert formé des deux holdings contrôlées par le groupe familial Halley. Ils avaient donc une signification tant que la famille Halley agissait de concert vis-à-vis de Carrefour.

Les droits de vote double étaient, en quelque sorte, indissociables de l'action de concert. Ils avaient été attribués à un groupe familial qui avait décidé de mener une politique commune vis-à-vis de Carrefour.

Dès lors, il était logique que les actionnaires renoncent à leur droit

de vote double dès l'instant où ils avaient décidé de mettre fin à leur pacte entre actionnaires.

On rappellera que rien ne s'oppose à ce que des actionnaires renoncent à leur droit de vote double. Mais cette renonciation n'est opposable à la société et aux autres actionnaires que si elle est prévue par les statuts.

En effet, s'agissant d'une décision individuelle qui entraîne une modification des conditions de fonctionnement de la société, la renonciation ne peut être prise en considération par la société et les autres actionnaires que si elle est autorisée par les statuts.

Investir

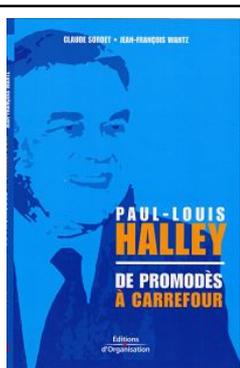
H Partners Distribution lance une OPA sur Du Pareil Au Même

La société d'investissement dirigée par **Olivier Halley** valorise le groupe de vêtements pour enfants à 92,7 millions d'euros.

H Partners Distribution a lancé, lundi 10 mars, une offre publique d'achat sur le groupe de vêtements pour enfants Du Pareil Au Même.

La société d'investissement, détenue indirectement par **Olivier Halley**, un des membres de la famille fondatrice du groupe de distribution Promodès et actionnaire clé de Carrefour, détient déjà 4,98% du capital de DPAM.

En 2007, le chiffre d'affaires de Du Pareil Au Même s'est élevé à 156,4 millions d'euros. L'enseigne comptait 348 points de vente à la fin de l'année dernière. Ses principaux marchés sont la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Suisse. Une place avec un bassin est prévue en face des magasins du centre commercial. Destinée à devenir un lieu « d'animation », cette place serait entourée de trois restaurants. L'un d'eux comporterait un espace vente (180 m²), à l'image des Hard rock café.



La Famille Halley

On parle beaucoup de la famille Halley sans trop savoir ce que recouvre ce thème. Pour en savoir un peu plus on pourra lire "Paul-Louis Halley : de Promodès à Carrefour", par Claude Sordet et Jean-François Wantz. Editions d'organisation

C'est en 1962 qu'un grossiste de Mondeville, près de Caen, Paul-Auguste Halley et ses deux fils, Paul-Louis et Robert, fondent Promodis (futur Promodès), en fédérant plusieurs entreprises locales.

La Famille Halley est composée de

Paul-Louis né le 11/09/1934 décédé 6/12/ 2003 et 3 enfants Olivier, Julie et Marie

Robert né le 20/10/1935 et 5 enfants

Marthe épouse de Bernard Bontoux : 4 enfants

Parents prévenants ils ont déjà légué une partie de leur fortune à leurs 12 enfants quand ceux-ci n'en ont pas déjà hérité. Ce sont donc ces 15 personnes qui se cachent au travers de deux holding: Comet B.V et Halley Participations SA.

Le 15 avril lors de l'assemblée générale ces 12 personnes ne détiendront plus de concert 13 % du capital et 20 % des droits de vote de Carrefour,

Ils pourront donc s'ils le souhaitent vendre au plus offrant leurs parts chez Carrefour pour se servir de leur argent comme bon leur semble (voir encadré Olivier Halley).

D'ors et déjà les Echos annonce qu'une part de la famille cherche à vendre une participation de 4% ...

A ceux qui se demandent pourquoi depuis 2007 la CFDT a lancé une campagne nationale sur la mise en place des caisses automatiques, des puces et RFID et autres "bioles"

Pourquoi elle demande la mise en place d'un accord de gestion prévisionnel des emplois (GPEC)

La réponse est là !

Optimiste ou pessimiste ?

40.000 emplois perdus

86.000 emplois gagnés

d'ici 2015 dans la grande distribution

A vous de choisir votre scénario !

Après une progression de l'emploi depuis le début des années 90 (190.000 créations nettes d'emplois de 1992 à 2005), la grande distribution, connue pour ses temps partiels (37%) et sa forte rotation du personnel, a connu un ralentissement dans les années récentes.

Les grandes surfaces en France risquent de perdre près de 40.000 emplois d'ici 2015, soit 6,3% de leurs effectifs, ou au contraire d'en gagner 36.000, voire 86.000

Le chiffre provient d'une étude réalisée à la demande des patrons de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), qui estime que jusqu'à 6,3% des effectifs pourraient disparaître en cas d'intensification de la concurrence par les prix entre enseignes.

L'étude sert de base à une négociation avec les syndicats sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), devant se terminer en septembre prochain.

Ce contrat d'études prospectives, réalisé par le Credoc (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) et le cabinet Geste présente trois scénarios, sans en privilégier aucun.

3 scénarios

Le scénario du pire - 40 000

D'après le scénario du pire, en cas de "stagnation du pouvoir d'achat global", de la "mise en place d'une politique tarifaire agressive" et d'une "réforme du

cadre réglementaire dans le sens d'une intensification de la concurrence par les prix", les effectifs passeraient de 636.000 actuellement à 596.000 en 2015.

Dans ce scénario, "des transferts importants de parts de marchés" se feraient "vers le hard-discount", notent les auteurs de l'étude.

Les "maxidiscomptes" verraient leurs effectifs progresser de 18.000 emplois, tandis que les grandes surfaces alimentaires traditionnelles perdraient 50.000 salariés, et le commerce de gros 7.000 emplois,

Par métiers, les caissières des grandes surfaces, touchées par la multiplication des nouvelles technologies (caisses automatiques notamment), passeraient de 121.000 en 2005 à 81.000 en 2015 et les employés commerciaux de 209.000 à 198.000.

Le scénario moyen + 36 000

Selon un **scénario moyen**, dit d' "entrée en douceur dans un régime de croissance intensive", en cas de fin du développement massif des points de vente sur le territoire, la grande distribution gagnerait 36.000 emplois. Le nombre de caissières dans les grandes surfaces traditionnelles serait cependant en régression de 6.000 emplois.

Le scénario optimiste + 86 000

Selon un **dernier scénario**, dénommé d'"accélération de la fragmentation de

l'espace commercial", en cas d'amélioration de la conjoncture macro-économique et d'un nouveau cadre réglementaire favorisant la création de commerces de proximité, le secteur gagnerait 86.000 emplois dont 10.000 au profit des caissières..

"La guerre des prix est le scénario le plus probable", craignent plusieurs sources syndicales. A l'inverse, la FCD a déclaré vendredi dans un communiqué "que l'étude de différentes hypothèses d'étude ne tient pas lieu de prévision", ajoutant que "les perspectives" restent "une création nette d'emplois".

CGT et CFDT ont demandé la nomination d'un expert et ils souhaitent "se laisser du temps" pour aboutir à un éventuel accord de branche sur la GPEC.

Réaction patronale

La FCD condamne la publication d'informations partielles sur l'emploi

Réagissant à la publication de chiffres alarmants sur l'évolution de l'emploi dans la grande distribution alimentaire, la fédération patronale indique qu'il s'agit « d'informations partielles sorties de leur contexte » et de « réflexions provisoires ».

Ces chiffres, ont été dévoilés afin de diffuser un message alarmiste », estime la FCD dans son communiqué, cela alors que débute le travail paritaire autour du lancement d'une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC). «

L'étude de différentes hypothèses d'études ne tient pas lieu de prévisions et les perspectives d'emploi sur le secteur restent celles d'une création nette d'emploi », précise la fédération des entreprises du commerce et de la distribution, qui dénonce à mots couverts une fuite syndicale.

Ecole Carrefour

À l'hypermarché d'Aulnoy, l'apprentissage fait école

Le dispositif fonctionne à plein depuis six ans. Basée à Amiens pour les cours théoriques, l'école Carrefour met à contribution l'ensemble de ses enseignes - dont celles d'Aulnoy, de Condé ou de Denain - pour former, sur le terrain, ses futurs collaborateurs.

Actuellement, l'hypermarché d'Aulnoy embauche en moyenne 55% des jeunes qu'elle met en formation », précise David Lecuru, responsable formation de l'école Carrefour pour les trente-deux magasins du Nord-Pas-de-Calais et de Champagne. Et si la moyenne nationale flirte déjà avec les 59%, l'objectif affiché est d'atteindre rapidement les 75% d'embauche parmi les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour l'heure, le pourcentage de ces salariés dans un magasin varie, et se situe aux alentours de 7% à Denain (sur 276 salariés), de 6% à Condé-sur-l'Escaut (sur 202 personnes), et de 15% à Aulnoy, dont la DRH, Édith Baivier est, par ailleurs, la référente régionale de l'enseigne pour ce type de formations.

Bien évidemment, la marque a lancé ce type d'école pour que ses futurs salariés acquièrent aussi plus rapidement la culture de l'enseigne. Pour autant, ceux qui ne sont pas embauchés à l'issue de ce type de contrat « auront un diplôme reconnu par l'ensemble de la distribution », indique David Lecuru. Hôtesse de caisse et équipiers de vente sont pour l'heure les plus nombreux à se former via l'apprentissage ou un contrat pro.

L'idée germe de mettre en place d'autres formations pour les adultes. Car, aujourd'hui, boulangerie et boucherie sont « des métiers qui ont de l'avenir ».

Ce qu'on lit dans la presse en 2007

► Palmarès des entreprises qui recrutent

	Nom de l'entreprise CA France (en milliards d'euros) Effectifs en France 2007	Recrutements pour 2008	Cadres (jeunes diplômés)	Postes à pourvoir	Recrutements déjà effectués en 2007	Salaires à l'embauche des jeunes diplômés (milliers d'euros)	Recrutements encore à effectuer en 2007
1	Groupe Carrefour (Grande distribution) 45,7 140 000	15 000 (dont 9 000 en hypermarchés)	950 (840)	Managers de rayon, responsables de secteur, contrôleurs de gestion, caissières, boulangers ...	8 000	De 26 à 35 K€/an	7 000
2	Veolia Environnement (Services à l'environnement) 28,6 113 000	12 900	1 300 (NC)	Métiers liés à l'exploitation des activités	Environ 12 500	NC	NC
3	Vinci (BTP, concessions) 26 84 000	12 000 (dont 3 000 Paris-IDF)	2 000 (2 500)	Chefs de chantier, ingénieurs, conducteurs travaux, responsables qualité ou administratif	6 000	NC	6 000
4	Suez (Électricité, gaz, eau, propreté, services à l'énergie) 10,809 60 900	9 800	1 100 (300)	Chargés d'affaire, ingénieurs (projet, études, nucléaire), commerciaux, fonctions supports (RH, finance ...)	9 300	NC	600 (CDD+CDI)
5	Crédit agricole (Banque, finance, assurance) 29,15 (Pnb) 41 050	8 000	NC (NC)	Commerciaux réseau, experts (BFI CA Lyon, Asset management, private equity), fonctions support (risques, finance, marketing, audit)	8 000	NC	2 000
6	Disneyland Resort Paris (Tourisme, hôtellerie) 1,087 12 300	7 500 (dont 2 500 CDI)	250 (150)	Cadres: vente, finance, marketing, communication	7 000	NC	3 300
7	Société Générale (Banque et services financiers) 22,42 (Pnb) 58 000	7 400 CDI	4 400 (3 700)	Commerciaux, financiers, fonctions transverses (informaticiens, juristes ...)	4 400	NC	1 500
8	Eiffage (BTP) 9,199 48 000	6 060 (dont 1 200 Paris-IDF)	670 (310)	Ingénieurs (d'affaires, chefs de projets, études de prix, qualité), conducteurs de travaux, responsables bureau d'études	2 800	30 K€ par an et +	300 cadres
9	Caisse d'Épargne (Banque, finance) 11,3 (Pnb) 54 000	6 000 (dont 2 000 CDD)	1 400 (2 500)	Commerciaux, chargés d'affaire spécialisés, fonctions supports (analystes risques, auditeurs, contrôleurs de gestion)	2 500	NC	2 100 à 2 600
10	Auchan (Grande distribution, hypermarchés) 14,5 (HT) 50 000	5 500 (dont 2 200 en IDF)	750 (550)	Managers de rayon, chefs de secteur, acheteurs ...	3 000	De 28 à 33 K€/an (manager de rayon)	1 500



Vendredi 15 février 2008

Les entreprises s'engagent progressivement

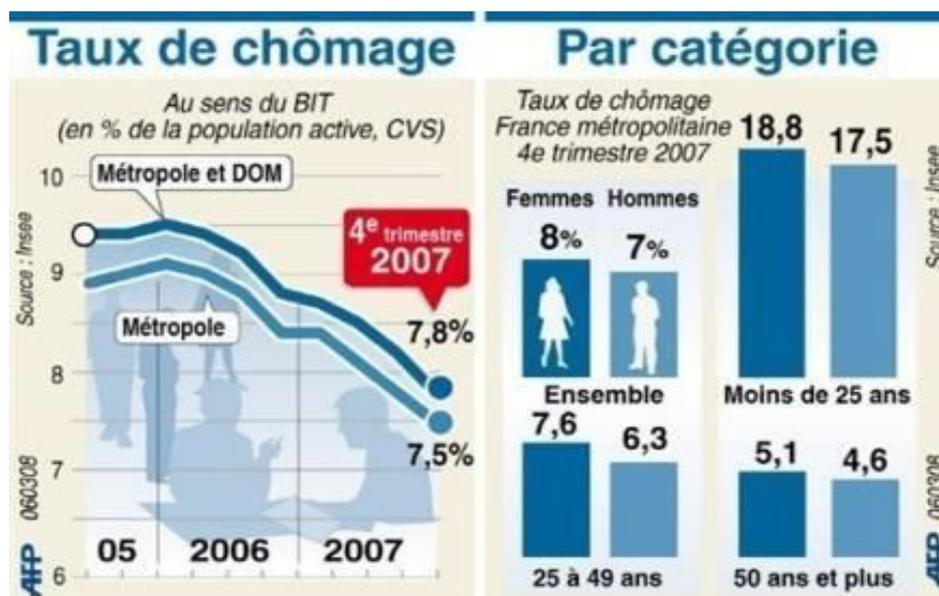
À la suite du plan Espoir banlieue 38 entreprises, dont **Carrefour**, ont signé vendredi 15 février un accord national pour l'emploi des jeunes des quartiers. Accord par lequel elles s'engagent à recruter de jeunes diplômés issus des zones urbaines sensibles.

Pour ces entreprises, les raisons d'un tel engagement sont multiples. Outre l'incontournable « responsabilité sociale de l'entreprise » qui revient dans les discours de tout DRH ou dirigeant, la pénurie de diplômés de l'enseignement supérieur n'est pas complètement étrangère à la démarche.

Premier employeur privé de France, le groupe Carrefour a pour objectif de recruter 1000 jeunes issus de quartiers prioritaires en CDI 650 autres seront par ailleurs accueillis pour des stages ou des formations en alternance.

Pour 2010, l'objectif est d'accueillir au total près de 2000 jeunes des quartiers (1000 en recrutement, 250 en stage et 700 en alternance).

« Pour nous, le diplôme importe peu, ce qui compte, c'est avant tout la capacité à instaurer un bon contact avec le client. Or ces jeunes des quartiers ont une proximité naturelle avec nos clients puisqu'ils les côtoient tous les jours. D'ailleurs, leur taux de réussite et d'intégration dans le poste est meilleur que pour les autres candidats lorsqu'ils ont été recrutés en partenariat avec l'ANPE », conclut Cécile Cloarec, DRH du groupe Carrefour.



Les réformes risquent de fragiliser la grande distribution

Les réformes prévues par le gouvernement dans la grande distribution cette année vont fragiliser le secteur, avec un risque accru de défaillances d'entreprises, ont indiqué mardi des experts de l'assureur-crédit Euler Hermes SFAC.

Trois mesures "vont fragiliser la situation des acteurs de la filière", souligne les auteurs du rapport : la réforme de la loi Galland sur la revente à perte, celle de la loi Raffarin sur l'implantation des nouvelles surfaces commerciales et les réductions des délais de paiement à 60 jours, qui devraient être présentées au printemps dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie.

Le nombre de défaillances de magasins (hypermarchés, supermarchés et supérettes) a augmenté de 36% en 2007 en glissement annuel à fin novembre et avoisine la barre des 100 défaillances.

En 2008, "on peut raisonnablement prévoir que le nombre total de faillites se situera dans une fourchette de 140 à 150".

"Nous nous dirigeons vers une nouvelle dégradation de la rentabilité des grands groupes : la marge d'exploitation moyenne en France des groupes de distribution est passée de 5,5% en 2004, à 4,5% estimés en 2007 et 4,4% prévus en 2008", a commenté Annie Girac, conseillère sectoriel de l'assureur.

L'impact de la réduction des délais de paiement serait en outre conséquent sur les profits des entreprises de plus de 500 millions de chiffre d'affaire, selon l'assureur.

Le gouvernement prévoit de réduire les délais de paiement à 60 jours, et le rapport Attali à 30, contre une moyenne 65,2 jours en 2006. "Pour les sociétés de plus de 500 millions d'euros, la réduction du délai fournisseur à 45 jours équivaldrait à une baisse de la rentabilité représentant près de 9% du résultat d'exploitation, soit 120 millions d'euros". "Si le délai moyen était réduit à 30 jours, plus de 20% du résultat d'exploitation, soit 283 millions d'euros, seraient absorbés pour ces entreprises", a ajouté l'expert. (Source AFP)



Chalon Nord et Chalon Sud,

Carrefour recrute le 14 mars

Une journée entière consacrée au recrutement des talents locaux et à la présentation de la diversité des métiers des magasins Carrefour : telle est la démarche originale qu'organise Carrefour dans ses 219 hypermarchés, et concrètement dans ceux de Chalon Nord et Chalon Sud, le 14 mars prochain. Au programme : accueil des candidats par les salariés du magasin, dépôts de CV, présentation de métiers du magasin, possibilité d'entretien flash avec un responsable du magasin rencontre avec l'ANPE, etc.

Carrefour recrute, et conduit pour la deuxième année consécutive l'opération « Journée de l'emploi », rebaptisée « Journée des Métiers » en 2008. L'objectif est de faire connaître aux habitants proches des 226 hypermarchés de France la diversité des métiers : plus de 30 dans un seul magasin, le professionnalisme et la formation des équipes, mais aussi les besoins de recrutement de l'enseigne, sur ses multiples métiers. En effet, en complément de la promotion interne, Carrefour recherche notamment des cadres et professionnels des métiers de bouche.

Cette opération vient compléter les outils de recrutement mis en place par Carrefour, comme les conventions signées avec l'ANPE, l'hyperchallenge proposé aux étudiants des grandes écoles, la rubrique « recrutement » sur le site [carrefour.fr](http://www.carrefour.fr), etc.

Le 14 mars 2008, les directeurs des magasins Carrefour de Chalon Nord et Chalon Sud et leur équipe s'adressent concrètement aux habitants, jeunes ou seniors, hommes ou femmes, pour leur donner l'idée de mieux connaître les métiers de la grande distribution et de postuler chez Carrefour. Ils présenteront aussi l'attractivité de la politique sociale de Carrefour : salaire sur 13,5 mois, participation, intéressement, mutuelle, etc...

Au programme, le 14 mars, de 10h00 à 20h00 :

Un accueil immédiat de tous les candidats dans l'allée centrale du magasin ou dans la galerie marchande par des salariés du magasin : apprentis, vendeurs, managers, bouchers... qui présentent leur métier et orientent les candidats. Les professionnels Carrefour partageront leur expérience professionnelle avec les candidats, des fiches métiers seront remises.

Un entretien « flash » de 15 minutes avec le manager pour évaluer l'adéquation entre le profil du candidat et les besoins immédiats du magasin.

<http://www.creusot-infos.com/>

Le programme

Vendredi 14 mars 2008, Carrefour organise en partenariat avec l'ANPE la Journée des métiers dans tous ses magasins en France de 10 heures à 20 heures.

Les objectifs de cette journée portes ouvertes sont :

- **d'échanger avec nos collaborateurs** (apprentis, vendeurs, managers, bouchers...) sur leur métier, leur expérience professionnelle, mais aussi sur les avantages offerts par Carrefour (rémunération, mutuelle, perspectives d'évolution, promotion interne...);

- **de découvrir la diversité des métiers** présents chez Carrefour (des fiches métiers seront remises aux candidats) ;

- **de décrocher un emploi** parmi des opportunités ouvertes à tous : avec ou sans diplôme, débutants ou expérimentés, étudiants, apprentis...

Un entretien flash de 15 minutes sera accordé aux candidats ayant un profil correspondant à une offre à pourvoir immédiatement.

Une réponse sera envoyée à chaque candidat rencontré qui sera venu à la Journée des métiers et aura déposé son CV.

La nouveauté cette année est la participation de nos clients à la pré-sélection de nos futurs collaborateurs. L'objectif est d'améliorer l'accueil et le service clients.

RENDEZ-VOUS le 14 mars dans nos magasins !

GARDONS LES YEUX OUVERTS

Et quelques magasins de plus

226 hypermarchés portent l'enseigne Carrefour en France

Cusset (Allier)

15 janvier 2008 Ouverture du 226ème hypermarchés Carrefour

Carrefour a ouvert ses portes à Cusset, en remplacement de l'actuel magasin Hyper U.

Avec ce changement d'enseigne, le nouvel hypermarché va créer 24 nouveaux postes, en complément de l'effectif actuel

Vierzon

Les élus ont posé la première pierre de l'Orée de Sologne.

Les travaux devraient commencer cet été pour le parc commercial dont l'ouverture près de l'hypermarché Carrefour est annoncée pour la fin 2009.

Au total, ce sont ainsi 15.500 m² de surfaces de vente qui sont prévues. Le tout s'étendra sur onze hectares de terrains autour de Carrefour.

En parallèle du chantier, l'hypermarché prévoit lui aussi des travaux d'embellissement. « Nous allons rénover l'intérieur et l'extérieur, bâtir une nouvelle cafétéria et réaménager notre galerie marchande », a résumé Loïc Pelletier, président du directoire de Coop Atlantique (dont dépend Carrefour).

Chambourcy

Agrandissement de l'hypermarché Carrefour.

Le gros des travaux débutera à partir de janvier 2009 pour 10 à 12 mois. Le groupe Carrefour va investir 60 millions pour la restructuration et l'agrandissement d'un des hypermarchés les plus rentables du géant de la distribution avec ses 7000 clients par jour.

L'agrandissement se fera sur près de 2000 m² et de 3500 m² pour la galerie commerciale: une fois fini, cet espace commercial s'étendra sur 14 000 m².

Carrefour souhaite faire de l'hypermarché de Chambourcy une vitrine environnementale. La façade du magasin datant de 1970 sera totalement

reprise, la toiture végétalisée en forme ondulée qui rappellera les collines de Chambourcy. De plus, cette toiture permettra une meilleure isolation thermique et phonique et régulera les eaux de pluie grâce à sa capacité de rétention. Un projet de récupération des eaux de pluie est également au programme. Les façades seront revêtues de bois et 500 arbres seront plantés sur tout le site.

Le groupe Carrefour va prendre à sa charge 8 millions d'euros pour les aménagements routiers.



Côte-de-Nacre

un Carrefour plus grand

Feu vert pour l'extension de l'hypermarché Carrefour Côte-de-Nacre (+ 1 900 m²) qui sera entouré de quatre nouvelles moyennes surfaces de 800 à 1 900 m². Montant de l'investissement avec les parkings et les routes : 56 millions d'euros.

Ouvert au début des années 1970 par le groupe normand Promodès, l'hypermarché Côte-de-Nacre (8 000 m²) s'est successivement appelé Mammouth, Continent puis Carrefour. L'enseigne a changé. Le bâtiment n'a guère évolué. Si ce n'est avec l'aménagement d'une nouvelle entrée.

La commission départementale d'équipement commercial. La CDEC a donné son feu vert à l'agrandissement de l'hypermarché qui passera de 8 000 à 10 000 m². Sur les ex-parkings Philips, seront construits un nouveau Décathlon de 4 000 m².

Avec actuellement 15 300 m² de surface de vente, Côte-de-Nacre génère un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros, ce qui en fait le 3e pôle commercial de l'agglomération derrière Mondeville 2 et le centre-ville.

Beauzelle.

Le supermarché a doublé sa surface et créé des emplois

Le supermarché «Champion» a ouvert son nouveau magasin agrandi dans la zone de Garossos, il y a trois mois.

Un investissement important et nécessaire pour l'enseigne, qui avait repris le vieillissant Intermarché il y a deux ou trois ans.

«Les clients», se réjouit le directeur «tout en ayant un très vaste choix de produits ,trouvent que le magasin de 2480 m2(il faisait 1200 m2 avant l'agrandissement) reste à taille humaine. et dix caisses ont été créées».

Cet agrandissement a nécessité l'embauche de huit salariés supplémentaires, encadrés comme les anciens salariés par 5 managers de rayons. L'effectif du magasin est de 45 salariés.

Turquie

100ème magasin Carrefour SA Expres

Le 26 Janvier, le 100ème magasin CarrefourSA Expres a ouvert ses portes dans le centre commercial de loisirs Minasera à Ankara, sur 1160 m2 et avec un nouveau concept.

Ouvert 7 jours sur 7, de 9 heures à 22 heures, doté de 9 caisses, ce nouveau magasin sous enseigne CarrefourSA Expres répond à un nouveau concept, axé sur le plaisir d'achat, la qualité des produits sans oublier les services (accueil client, amplitude horaire,...) assurés par 49 collaborateurs.

Inde

Carrefour ne traite pas avec Wadia

Carrefour va ouvrir deux hypermarchés en Russie en "octobre-novembre" et table sur cinq autres

ouvertures en 2009, mais en Inde, le numéro deux mondial de la distribution "ne discute pas" avec l'indien Wadia, a indiqué jeudi José Luis Duran, président du directoire de Carrefour.

"Je ne dirai pas avec qui nous discutons en Inde, mais nous ne discutons pas avec Wadia. Nous discutons avec un certain nombre de candidats potentiels en parallèle", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

La législation indienne en matière de commerce est extrêmement contraignante. Pour le moment, seul le géant américain Wal-Mart est arrivé à signer un accord de partenariat en novembre 2006 avec l'indien Bharti Enterprises dans la vente au détail.

Agérie

le premier hypermarché Carrefour ouvrira au deuxième semestre

Le premier hypermarché Carrefour à Alger ouvrira dans le courant du deuxième semestre 2008 à

Mohammadia à l'est de la capitale.

Un deuxième hypermarché Carrefour ouvrira en 2009 dans la localité de Bir El Djir à l'est d'Oran.

En tout, 18 hypermarchés Carrefour devront être réalisés en Algérie d'ici à 2018

Carrefour et son partenaire algérien, le groupe Arcofina propriété d'Abdelouahab Rahim, ont ouvert en 2006 le premier magasin test de la marque française à Hussein Dey, dans la banlieue est d'Alger.

Le magasin a permis aux responsables de Carrefour de préparer l'ouverture d'hypermarchés en Algérie, via la formation du personnel aux techniques de la grande distribution. Mais aussi de mieux connaître le marché local en termes d'approvisionnement en produits divers et de pouvoir d'achat des Algériens.



Centre de lavage

Eléphant Bleu reprend les centres de lavage Carrefour

Le groupe Hypromat-Eléphant Bleu a fait l'acquisition début janvier 2008 du réseau de stations de lavage de Carrefour qui compte 162 pistes de lavage réparties

sur 35 sites d'hypermarchés. Il vient compléter le maillage du réseau Eléphant Bleu, déjà fort de près de 500 centres en France.

Au-delà de cette acquisition, l'opération prévoit un déploiement possible sur d'autres sites des hypermarchés Carrefour dans l'hexagone...

Ce rachat confirme le virage stratégique amorcé, en février 2007, par le leader du lavage haute pression qui, dès lors, exprimait sa volonté de désormais privilégier des emplacements implantés parmi les Gms. Il s'inscrit d'autre part dans la lignée de la cession par Carrefour de son activité vidange à Feu Vert, intervenue d'ailleurs à la même époque.

Il y a les engagements affichés de l'entreprise et puis la réalité.

L'affaire UIMM est un bon exemple de cette morale qui n'existe plus.

Filières Carrefour

Carrefour s'engage sur la qualité

Depuis le 4 février et pendant 4 semaines, les hypermarchés Carrefour font parler les producteurs agricoles à travers un film publicitaire valorisant les filières Engagement Qualité Carrefour. Par le biais de ce film, l'enseigne ambitionne d'expliquer aux consommateurs la qualité des relations qu'elle entretient quotidiennement avec les producteurs français, tout en montrant que la qualité ne se fait pas au détriment du prix.

Aujourd'hui, un client sur trois de l'enseigne achète un produit "Engagement Qualité Carrefour".

Cheval

Peut-on encore manger de la viande de cheval ?

Le conflit qui oppose depuis des décennies les « pro » et les « anti » « hippophages » vient de trouver un nouvel écho. La Société protectrice des animaux (SPA), a écrit à toutes les grandes surfaces du Var pour leur demander de renoncer à vendre de la viande de cheval.. »

Pour le moment, une seule grande surface varoise a répondu favorablement à la SPA. Il s'agit du Champion de Bandol, où le directeur, Nicolas de Lihovskoï, s'est tout de suite engagé. « Pour moi, d'une part et depuis toujours, le cheval n'a pas à finir en steak. Ensuite, quand on voit dans les reportages l'état lamentable de ces bêtes quand elles arrivent à l'abattoir, on n'a pas envie d'y contribuer, même indirectement. » Une décision de boycott qui n'aura pas de conséquence sur le chiffre d'affaires du supermarché : « Je n'ai quasiment jamais eu de demande de viande chevaline de la part des clients. »

« Pour le moment, la direction nationale de l'enseigne Carrefour nous a répondu défavorablement, nous expliquant qu'elle était très vigilante quant au choix de ses fournisseurs, engagés dans un code de bonnes pratiques, rend compte Nicolas Biscaye, responsable de la communication à la SPA.

Porc

Jambon américain dans les rayons : « Une erreur », selon Carrefour

Du jambon américain dans les rayons du Carrefour de Languieux : de quoi susciter la colère des éleveurs porcins costarmoricains.

Au lendemain de l'opération conduite par plusieurs agriculteurs, la direction des hypermarchés Carrefour tient à préciser qu'une référence de produit premier prix de jambon cuit de porc d'origine américaine a été commercialisée « par erreur » dans ses magasins depuis le 13 février, « à la suite d'une erreur survenue chez un de ses fournisseurs ».

Selon Carrefour, « cet incident provient du non-respect par le fournisseur du cahier des charges de l'enseigne. La présence de ce produit dans ses rayons constitue donc un incident isolé et ponctuel. » Carrefour rappelle enfin que « depuis plus de 12 ans, un véritable partenariat a été établi avec la filière porcine française à travers ses filières Engagement Qualité Carrefour ».

Boeuf

La langue de boeuf était allemande

Le 24 avril 2005, des agents de la répression des fraudes (DGCCRF) tombent sur trois lots pas très orthodoxes. L'étiquette apposée sur les barquettes ne mentionne pas la même date de péremption que celle donnée par le fournisseur. En reconditionnant la viande dans le magasin, la date de limite de consommation a été reculée... d'un à deux jours suivant les lots. Ce qui est formellement interdit par la loi.

Lors de leur opération, les fonctionnaires de la DGCCRF découvrent une publicité mensongère. Alors qu'un panneau vante l'origine exclusivement française des produits, un lot de quatre langues de boeuf attire l'oeil des limiers. Vérification faite : elle est d'origine allemande.

Pour la défense de son client, l'avocat du gérant du Champion estime qu'une délégation de pouvoir signée au chef de la boucherie rendait ce dernier

responsable de son rayon ; du reconditionnement des lots de viande comme de la publicité inexacte qu'il aurait dû retirer. Car si l'on recherche des responsabilités dans la hiérarchie, « pourquoi ne pas remonter jusqu'au directeur régional ? », ironise l'avocat.

Le tribunal a préféré en rester au niveau du gérant du magasin qui a été condamné à une amende de 1 000 €. Il devra également verser une somme de 1 000 € à chacune des deux associations de défense des consommateurs qui s'étaient constituées partie civile.



Bière

Léon commercialise sa bière

La bière du célèbre restaurant de la rue des Bouchers, une blonde brassée par Alken-Maes, sera vendue en cannettes à partir d'aujourd'hui dans les magasins Carrefour de Bruxelles et du Brabant wallon et flamand.

La famille Vanlancker espère atteindre l'objectif de 2 millions de cannettes par an.

PUB

Champion communique sur le pouvoir d'achat

L'enseignes Champion prend la parole sur le pouvoir d'achat des Français et la hausse des prix des aliments. La campagne signée Compagnie 360 Euro RSCG,

comprend deux visuels presse qui mettent en avant le blocage des prix effectués sur certains produits Champion et sur l'engagement de l'enseigne de proposer "5 fruits et légumes frais à moins de 1€". Un volet radio complète le dispositif.

Presse

Le gratuit **Direct Matin Plus** pourrait profiter du projet d'extension de la marque Carrefour au réseau de magasins Champion pour être distribué dans ses supermarchés en ville.

Les marques

les marques s'affichent chez Carrefour

Carrefour mettrait-il de l'eau dans son vin ? Le distributeur est connu pour sa réticence à l'égard des habillages de fournisseurs dans ses

Lu sur internet: La queue à la caisse



Il est arrivé à tout le monde de chercher la caisse dans un supermarché où on perdra le moins de temps à... attendre en faisant la queue !

Certains pensent qu'il faut choisir la queue où la caisse est tout simplement la plus courte; d'autres, aficionados des caisses rapides de -10 articles, imaginent qu'il faut éviter les caisses où des chariots remplis attendent déjà qu'on déverse leur contenu sur le tapis roulant...

Je vous confie mon secret en la matière : le sujet est tout à fait scientifique.

En gros, sur un tapis de 3 mètres, le défilement continu d'un tapis bien plein sous l'action du pistolet de l'hôtesse de caisse prend 2 minutes. Soit 0,66 min/m de tapis.

Deux minutes est également le temps de régler la transaction, blablatte avec mademoiselle l'hôtesse, en partie aussi un délai de rangement des courses dans les sacs, sans parler des étoudis qui oublient des marchandises dans le magasin et autres. Soit 2 min par transaction.

Le cas des caisses rapides (-10 articles) peut toutefois amener cette durée à 1,5 minutes; la procédure ayant en soi vocation à être plus rapide, les acteurs s'activent.

La réussite de la démarche consiste donc à limiter le nombre de transactions avant que vous ne passiez vous-même pour draguer la caissière plantureuse dûment sélectionnée (oups, on s'égare); ça signifie en français de tous les jours, d'éviter les caisses où le nombre de groupes de personnes à attendre est important.

Exemple:

- Une caisse de -10 articles, avec 6 personnes seules et leurs 7 articles en moyenne (1,5 tapis), va occasionner 3 minutes de tapis et 9 minutes de transaction, pour une caisse rapide. Soit 12 minutes.

- Une caisse assez pleine avec 2 familles et 2 caddies remplissant 2,5 tapis va en revanche entraîner une attente de : 5 minutes de tapis et 4 minutes de transaction. Soit 9 minutes.

<http://mscherer.blogspot.com/2008/03/la-queue-la-caisse.html>

rayons. Dans son magasin laboratoire de Chartres, pourtant, Carrefour a truffé le sommet de ses gondoles d'affiches reproduisant les logos de grandes marques.

Tous les rayons ou presque sont concernés : Maille, Lesieur, Hollywood chewing-gum, Delacre, Ariel, Delsey, Sony, etc. Les marques s'insèrent dans la nouvelle calligraphie épurée de l'enseigne.

Carrefour trouve sans doute là un nouveau moyen de justifier des montants de coopération commerciale. Reste à en mesurer l'impact sur son image alors que les prix des grandes marques s'enflamment.

Les devants de caisse

Dans le cadre du plan pour lutter contre l'obésité infantile une réunion se tenait à la demande de la Ministre de la Santé, Roselyne Bachelot

Objet des discussions modalités du retrait des confiseries des devants de caisse, et suppression des publicités pour produits alimentaires dans les programmes télévisés regardés par les enfants.

Une réunion que boycottent les professionnels, FCD (Fédération du commerce et de la distribution) et Ania (Association nationale des industries alimentaires) ne s'y étant pas rendu.

Leclerc lui a annoncé le retrait de cette offre pour juin. « Ce retrait de 13 produits sera effectif à compter du mois de juin 2008. Ces 13 références représentent aujourd'hui 4,2% du chiffre d'affaires de l'enseigne réalisé en devant de caisse, soit 4,7 millions d'euros »

Apple et Carrefour

En avril, du 9 au 11, Barcelone accueillera le World Retail Congress, la réunion des enseignes de la grande distribution.

Quel rapport avec Apple ? Eh bien les Apple Stores. L'initiative

d'Apple fait en partie de la "short list" des six nommés pour décrocher le titre de "Multi-Market Retailer of the Year". Le jury sera composé de professionnels de la profession, de journalistes aussi. À charge pour eux de juger quelle enseigne a été la meilleure d'Apple, donc, mais aussi de Carrefour, d'H&M, d'Ikea, Inditex et Tesco.

Wal-Mart

Wal-Mart passe à l'affichage numérique.

Wal-Mart est en train d'installer des milliers de téléviseurs dans ses 293 magasins du Canada pour y diffuser des messages adaptés à la clientèle du quartier et même à la météo du moment.

Grosso modo, il s'agit de téléviseurs suspendus au-dessus des marchandises qui diffusent toutes sortes de messages. Notamment des publicités de produits connexes, pour en stimuler les ventes.

But: Augmenter les ventes en suscitant des achats d'articles complémentaires. Par exemple, on peut publiciser les cartes mémoire dans le rayon des caméras numériques ou les essoreuses à laitue près des vinaigrettes.

Générer un revenu supplémentaire en vendant du temps d'antenne au manufacturiers des produits vendus chez Wal-Mart.

Les supermarchés Metro utilisent déjà l'affichage numérique



Affaire UIMM:

Chèreque approuve Parisot

L'UIMM a accepté de verser 1,5 million d'euros à son ancien patron Denis Gautier-Sauvagnac et de prendre financièrement en charge ses éventuelles condamnations pécuniaires pénales et fiscales en échange de son silence sur l'identité des bénéficiaires des retraits d'espèces des comptes de

l'organisation patronale.

"Je ne peux qu'approuver les propos de Laurence Parisot", a déclaré dimanche le secrétaire général de la CFDT Jean-François Chèreque, alors que la présidente du MEDEF a demandé la démission des membres de l'UIMM exerçant des mandats nationaux dans des institutions au nom du MEDEF.

"Je ne peux qu'approuver les propos de Laurence Parisot. Je pense comme elle que ce qu'on a appris en fin de semaine (dans l'affaire Gautier-Sauvagnac) est choquant, affligeant. Ces mots je les partage", a affirmé M. Chèreque.

"Je crois qu'il est temps de mettre fin à ce type de pratiques et en particulier au fait que certaines personnes dans notre pays se considèrent au-dessus des lois, intouchables vis-à-vis du droit. Que quelqu'un, à la tête du patronat, dise 'stop, il faut arrêter' est une bonne chose".

Pour le secrétaire général de la CFDT, "cette affaire est insupportable" car "on a jeté l'opprobre sur la tête de syndicalistes en faisant croire que ce sont les syndicats qui ont touché cet argent". Il est, selon lui, "urgent que l'on sache quelles ont été réellement ces pratiques et qu'on y mette fin, quitte à ce qu'il y ait un débat difficile, y compris dans le patronat".

Une entreprise bien trop souvent devant les tribunaux.

Même si parfois on se trouve devant des procès ubuesques comme à Lorient.

Des salariés de plus en plus exposés à la violence, particulièrement chez Ed et Champion.

Fraudeurs ?

Les grandes enseignes placent leurs petites commissions en Suisse

Après que les consommateurs ont appris que la grande distribution payaient beaucoup de leurs salariés en dessous du SMIC, traitaient leur personnel et les syndicats de manière agressive, mais aussi pratiquaient des augmentations de prix fort importantes et ne jouaient plus le jeu de la concurrence. On apprend que des distributeurs se feraient payer des commissions en Suisse par leurs fournisseurs grâce à leurs centrales d'achat.

D'après Jean Arthuis, président de la commission des finances au Sénat, de 500 millions à un milliard d'euros échapperaient ainsi au fisc. «Je fais l'hypothèse qu'il y a un détournement de la loi française pour déguiser une nouvelle forme de marges arrières.» «Les fournisseurs versent aux enseignes une redevance, dans des entités juridiques basées à Zurich et à Genève, qui représentent plus de 1 % du montant des contrats, soit de 500 millions à un milliard d'euros au total», affirme-t-il.

«C'est le consommateur français qui paie le développement international des enseignes.»

Carrefour, Auchan, Intermarché, Système U et Casino démentent toute évasion fiscale en Suisse mais ont effectivement installé des «supercentrales d'achat» en Suisse, et pour Leclerc en Belgique

Carrefour, pionnier dans le genre, a créé sa supercentrale, Carrefour World Trade, à Genève, au début des années 90.

Carrefour reconnaît l'existence de sa supercentrale de Genève, qui "propose aux plus grands industriels des services contre rémunération permettant d'améliorer leurs ventes au niveau internationales." Mais le distributeur prévient que son fonctionnement "ne contrevient à aucune loi française ou européenne concernant la concurrence.

Concrètement, note un industriel français de l'agroalimentaire, «on vous demande un effort, un pourcentage de

votre chiffre d'affaires pour obtenir des statistiques de marché dans tel pays par exemple».

«Mais ne croyez pas qu'on a le choix, dit un autre industriel qui réalise plus de la moitié de ses ventes à l'étranger. Cela fait partie des accords. Ce n'est pas du racket pur et simple, mais la réalité de la prestation offerte est très discutable. Carrefour est implanté partout dans le monde, sa centrale est crédible. Ça n'est pas le cas pour d'autres...»

Champagne

La promo sur le champagne était trop belle

À cause d'une erreur dans une publicité, l'hypermarché Carrefour de Lorient a vendu des bouteilles à prix dérisoire. La justice s'en est mêlée.

Le 11 septembre 2006, une publicité paraît dans un journal gratuit de Lorient. L'hypermarché Carrefour annonce qu'il organise une promo sur le champagne : six bouteilles achetées, six bouteilles offertes. Les douze bouteilles de champagne Heidsieck sont proposées au prix de... 39,14 €.

Trop beau pour être vrai : il y a, en fait, une erreur dans la publicité. Au lieu d'être divisé par deux, le prix a été malencontreusement divisé par quatre ! La direction de l'hypermarché s'en rend compte, quand elle voit la ruée au rayon champagne, dès l'ouverture du magasin. La publicité étant parue, elle préfère, à titre commercial, laisser filer les bouteilles. Le stock, qui devait tenir la semaine, s'épuise en moins de deux jours.

Publicité mensongère

Mécontent de ne pas pouvoir profiter de l'aubaine, un client alerte la Répression des fraudes. Ses agents verbalisent l'hypermarché. La procédure a abouti, hier, devant le tribunal correctionnel de Lorient. La justice reproche deux choses à la grande surface : ne pas avoir pu tenir ses engagements (publicité mensongère)... Mais également de les avoir tenus. À 39 € les douze bouteilles, elle vendait en effet à perte, ce qui est interdit.

« Ils étaient coincés d'un côté comme de

l'autre », enrage l'avocat de Carrefour qui a demandé la relaxe. Il impute l'erreur au commercial du journal gratuit. Le procureur a requis 30 000 € d'amende contre l'hyper, deux mois de prison avec sursis et 5 000 € d'amende contre le cadre, et 3 000 € d'amende contre le directeur. Jugement le 10 mars.

Promos ??

Souçons de publicité mensongère dans un hyper

A L'hypermarché Carrefour du Carré-Sénart des clients, lassés d'être bernés, ont alerté les fraudes afin de mettre fin à certaines pratiques de promotions fictives. Le cas le plus courant : vous achetez un lot, le deuxième est à moitié prix... Mais quand vous passez en caisse, vous payez tout plein pot. L'affaire devait être jugée hier, mais le responsable de l'hypermarché, absent, a renvoyé la responsabilité sur ses chefs de secteur.

Tout ce petit monde sera donc convoqué devant le tribunal correctionnel de Melun le 7 mai afin de s'expliquer sur ces faits de publicité mensongère.

Braquages.

Interpellés à la sortie du ED

Les deux encagoulés qui se sont fait remettre sous la menace de leur pistolet, vendredi à 19h15, les 1 500 euros des caisses du Ed, boulevard National (3e), après en avoir violenté un vigile, ont été interpellés à 19h28 dans leur Peugeot 307 coincée dans la circulation, toujours boulevard National (vers Saint-Charles) par des policiers prévenus par radio, grâce au signalement d'un témoin.

Violents braquages matinaux à Bondues

À Bondues, peu avant six heures, trois braqueurs encagoulés et munis d'armes de poing ont maîtrisé six employés du supermarché

Champion dans l'attente du responsable du magasin.

Mais un employé est parvenu à échapper aux braqueurs : « Lorsque je suis arrivé sur le parking, j'ai vu un homme se jeter sur la voiture d'une collègue, une arme à la main. Il l'a sortie violemment de son véhicule. J'ai tout de suite compris. Comme j'étais stationné bien plus loin, j'ai pu m'enfuir et alerter la police. » Pris de court, les malfrats n'ont pas eu le temps de se faire ouvrir les coffres du magasin et sont repartis bredouilles. Les six personnes victimes de cette attaque ont été violentées. Elles ont reçu le soutien d'un psychologue du SAMU.

Effraction au centre Carrefour à La Chaussée-de-Fonds

Des voleurs ont probablement troué cette nuit, le toit du centre Carrefour à La Chaussée-de-Fonds.

La police neuchâteloise a trouvé sur le toit, un trou, une caisse à outils et un câble. Ce sont des voisins qui ont donné l'alerte.

Selon la police, c'est la 3e effraction dans le centre Carrefour, en deux ans et demi.

30 mois de prison pour le vol du fond de caisse

Le tribunal correctionnel de Caen a

condamné, ce vendredi, un habitant de la région caennaise de 24 ans à 30 mois de prison ferme. Soit la peine plancher de deux ans, plus six mois d'une peine antérieure révoquée.

Mardi matin, sur le parking du supermarché Champion de Saint-Martin-de-Fontenay, il a arraché violemment le fond de caisse d'une employée, avant qu'elle n'atteigne la guérite de la station-service. Le butin : 200 €. Jugé en récidive pour vol, le jeune prévenu a été incarcéré à l'issue de l'audience de comparution immédiate.

Pologne

Un magasin Carrefour incendié en Pologne

Le feu s'est déclaré ce matin à 3h45 dans un Supermarket Carrefour Express du centre commercial de Wolomin, près de Varsovie. Selon le porte parole de la police, il s'agirait d'un incendie criminel. Les 1 800 mètres carrés de magasin ont été totalement ravagés, toutefois l'incendie n'a fait aucune victime.

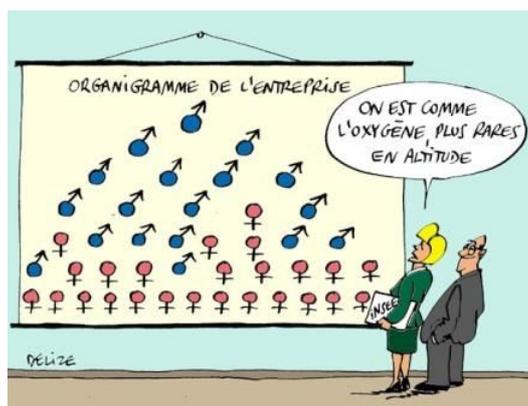
Carrefour exploite en Pologne 74 hypermarchés, 270 supermarchés et 38 stations essences, ce qui lui donne la position d'un des leaders dans le secteur de la grande distribution.

La loi sur la rétention de sûreté

"On crée l'emprisonnement pour raisons de dangerosité, concept éminemment flou. Une personne sera enfermée, non plus pour les faits qu'elle a commis, mais pour ceux qu'elle pourrait commettre. On perd de vue l'un des fondements d'une société de liberté. On est emprisonné parce que l'on est responsable de ses actes. Nous passons d'une justice de responsabilité à une justice de sûreté. C'est un tournant très grave de notre droit. Les fondements de notre justice sont atteints. Que devient la présomption d'innocence, quand on est le présumé coupable potentiel d'un crime virtuel ?" déclare Robert Badinter, avocat, ancien garde des sceaux dans le journal "Le Monde" du 24 février.

La loi sur la rétention de sûreté a été promulguée mardi 26 février, au Journal officiel, après avoir été signée lundi par le président de la République et censurée partiellement jeudi par le Conseil constitutionnel.

Quelques nouvelles têtes et des informations positives qu'on aimerait publier plus souvent



Cumul d'emploi

José-Louis Duran rejoint le conseil d'administration de France Télécom

La ratification de cette cooptation sera proposée à l'assemblée générale des actionnaires de France Télécom qui aura lieu le 27 mai prochain.

Le président du directoire de Carrefour remplace Arnaud Lagardère, démissionnaire.

Depuis le 1er janvier 2008, José-Louis Duran est également administrateur d'HSBC Holding.

Chez ED

Bruno Pertriaux est nommé Directeur Exécutif de l'enseigne Ed (filiale hard discount du groupe Carrefour)

Bruno Pertriaux, 46 ans, a débuté sa carrière en 1984 dans le Groupe Auchan. Il occupe ensuite des fonctions de direction pour l'enseigne Stoc, avant de prendre la direction commerciale de Continent / Champion dans la région Nord en 1989.

Il intègre le groupe Dia France en 1991, rejoint la direction opérationnelle de Dia en Espagne en 1996 et la Direction commerciale de Dia International à Madrid, en 1997. Il est nommé Directeur Exécutif de Dia Turquie, en 1998 puis revient en France comme directeur exécutif adjoint en charge de la direction commerciale de l'enseigne Ed en 2002. Bruno Pertriaux fait partie du comité exécutif de Dia international depuis 1998.

Grégoire Kaufman, est nommé Directeur Commercial et Marketing.

Grégoire Kaufman, 39 ans, diplômé de

l'IEP de Paris, D.E.A. de Droit Public Panthéon Sorbonne, Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP). Il a débuté sa carrière professionnelle dans le cabinet de Conseil en Stratégie A.T. Kearney en 1995.

Il intègre le Groupe Carrefour en 2001 comme Directeur des Opérations au sein de la branche Supermarchés de la filiale Argentine. Directeur Marchandises au sein de la Zone Amériques en 2004, il devient en 2005 Directeur Marchandises & Marketing des Hypermarchés Carrefour en Colombie.

Pologne



Gilles Roudy remplace Alain Souillard à la Présidence de Carrefour Polska.

Alain Souillard qui était en poste depuis 5 ans a été appelé par la direction du Groupe pour prendre en charge les hypermarchés Carrefour en France.

Gilles Roudy le nouveau Président de Carrefour Polska, âgé de 52 ans était directeur pour Carrefour de différents réseaux en Europe Centrale. Il a intégré le Groupe Carrefour dès la fin de ses études, après avoir commencé sa carrière en France, il a poursuivi sa route en occupant des postes de direction en Turquie et en Belgique.

Gilles Roudy en plus de ses fonctions de Président de Carrefour Polska conserve la direction de la zone APE (Autre Pays d'Europe) du groupe Carrefour.

Immobilier



Pascal Duhamel est nommé directeur exécutif immobilier de Carrefour et prend en charge la direction générale de la nouvelle foncière européenne du groupe.

Pascal Duhamel, quarante-cinq ans, diplômé d'HEC, a exercé dernièrement les fonctions de directeur Europe des fonds Core au sein de Morgan Stanley

France.

La nomination de Pascal Duhamel à la tête de Carrefour Property fin mars. à pour but d'apporter une réponse aux exigences financières formulées par Bernard Arnault et le fonds Colony Capital, dans un contexte difficile pour l'immobilier mondial.

Pascal Duhamel devrait sélectionner des fonds d'investisseurs ou des foncières -le nom de Klépierre revient régulièrement- à même d'entrer dans le capital de cette structure. La durée du processus de son recrutement, entamé à l'automne, témoigne du soin accordé par la direction de Carrefour à ce dossier stratégique.

CARREFOUR SIGNATAIRE POUR AGIR

● Charte de la Diversité

● Mission Handicap

● Charte de l'Apprentissage

● Partenariats ANPE

● Charte des Étudiants



Handicap

Carrefour accroît l'embauche d'handicapés

Dans le cadre d'un accord national, le groupe Carrefour vient de s'engager à recruter 400 personnes handicapées, en France, d'ici à 2011. Et ce, dans le cadre de contrats à durée indéterminée.

Fin 2007, Carrefour employait 5,78 % de travailleurs handicapés dans ses magasins.

L'enseigne « est aujourd'hui le premier employeur de personnes handicapées dans le secteur de la grande distribution »

En Ile-et-Vilaine, ce taux était de 6 % pour l'hypermarché de Saint-Malo, d'un peu plus de 7 % pour celui de Cesson-Sévigné et de 4 % à Alma-Rennes.

Avec ce nouvel accord, Carrefour va ainsi pouvoir se conformer à la loi qui impose aux entreprises de plus de 20 salariés de compter au moins 6 % de personnes handicapées dans leurs effectifs. Cette loi vient récemment d'être renforcée.

Que sont-ils devenus ?



Michel Bon, consultant de haut vol

Après avoir fait grimper les profits de Carrefour, Michel Bon devient PDG de France Télécom et fait plonger les résultats du groupe de téléphonie avec un endettement

de 68 milliards d'euros. Il sera contraint de démissionner en 2002.

Aujourd'hui il préside le conseil de surveillance de Devoteam, une entreprise d'ingénierie informatique de 4 000 personnes et présente dans vingt et un pays.

Après avoir siégé dans les organes de direction de l'Institut de l'entreprise (de 2002 à 2004) et de l'Institut Pasteur (de 2003 à 2006) où on « ne sait pas ce qu'il est devenu », Michel Bon est « senior adviser » (consultant) à la banque d'investissement Dome Closer, au cabinet Roland Berger Strategy et chez Permina, l'un des plus grands fonds d'investissement au monde. Continuant de plaider pour une grande réforme fiscale et de l'enseignement supérieur, l'homme considère que la « mondialisation est une chance » pour les entreprises françaises.



Philippe Rabbit connu grâce à Danièle Gilbert et Châtelleraut .

Philippe Rabbit fut pendant de longues années une personnalité importante de Carrefour puisqu'il était le conseiller du Président de Carrefour Daniel

Bernard.

"Ce fut une opportunité fantastique d'entrer dans ce groupe qui n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui mais qui m'a offert toutes les satisfactions possibles sur le plan professionnel et notamment celles de côtoyer des capitaines d'industrie qui étaient de véritables visionnaires et qui ont créé l'économie d'aujourd'hui."

Vingt-trois années durant lesquelles il va travailler sur la plupart des grands marchés du monde jusqu'à devenir le numéro deux du groupe Carrefour, qu'il va quitter voici deux ans. « Le choix des actionnaires » dit-il simplement. « Mais je suis parti en bons termes. »

Dans son château de la Cataud, Philippe Rabbit, 54 ans préside une association qui fédère trente-trois des plus grands groupes industriels français et dont la vocation est d'aider les entreprises sur les marchés de l'export. Il vient de se lancer dans la course à la mairie de Châtelleraut et sur la liste figure Danièle Gilbert, la grande duduche des hypermarchés (surement se sont-ils rencontré chez Carrefour) . En congé de l'UMP et il vient de faire 10,31% des voix.

A partir de 2010, les entreprises contrevenantes devront payer des amendes plus conséquentes. Une entreprise de 20 à 199 salariés, par exemple, devra verser une contribution annuelle (pour chaque emploi « manquant ») équivalente à 400 fois le Smic horaire (soit environ 3 400 €).



Saint-Quentin

Tout un symbole.

Avant de signer, le 29 janvier, la convention favorisant le commerce durable avec la Fédération des Entreprises du Commerce, **Jean-Louis Borloo**, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables a visité, en présence de Jacques Beauchet, le magasin Carrefour de Saint-Quentin en Yvelines, qualifié "d'exemplaire" pour ses initiatives en faveur du développement durable.

Il offre une gamme de 700 références bio et a mis en place une signalétique vantant les produits écologiquement responsables. Sa toiture est végétalisée et il recycle 45% de ses déchets, comme l'ont souligné Eric Dubeau, Directeur du magasin, et Sandrine Mercier, Directrice du Développement durable France, devant le ministre.

Par cette convention, les entreprises de distribution s'engagent par exemple à doubler, à horizon de trois ans, le nombre de produits mis sur le marché bénéficiant d'un éco-label, d'augmenter d'au moins 15 % par an la part des produits issus de l'agriculture biologique,

de réduire encore la production de déchets d'emballages d'au moins 10%, et de généraliser la démarche de bilans carbone pour connaître et maîtriser les émissions carbone et améliorer l'efficacité énergétique des magasins.

Ecologie

Carrefour : adhère à un programme d'une ONG pour limiter les émissions de CO2

Pour sensibiliser ses fournisseurs de marques propres aux effets des émissions de CO2 et plus généralement aux changements

climatiques que connaît la planète, Carrefour vient d'adhérer à un nouveau programme, "The Supply Chain Leadership Collaboration", mené par l'ONG indépendante The Carbon Disclosure Project, basée à Londres.

Lancé en octobre 2007, ce programme rassemble les leaders mondiaux des secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Il a pour objectif de mesurer les émissions de CO2 en vue de les maîtriser et de les réduire.

Dans le cadre de ce programme, le Groupe Carrefour fera parvenir un



11 épicerie Solidaires Carrefour

Depuis 1995, Carrefour soutient la création et l'approvisionnement d'épicerie solidaires. Un projet initié par des salariés soucieux de venir en aide aux familles pauvres. En effet, les

clients payent leurs achats 20% des prix pratiqués en hypermarché. Plus de 12 ans plus tard, le programme compte 11 épicerie en France et en Belgique.

Le territoire français compte plus de 200 épicerie solidaires, des structures qui permettent aux foyers vivant en dessous du seuil de pauvreté d'acheter des produits alimentaires et d'hygiène à des prix largement inférieurs à ceux pratiqués dans le commerce.

La Fondation Carrefour s'y est investie depuis 1995 par l'intermédiaire du programme PACTE (Pour agir contre toute exclusion) qui promeut l'ouverture, la réhabilitation des locaux et l'approvisionnement des épicerie. " Constatant un important surplus des produits non vendus, les salariés se sont constitués en association pour aider les personnes en difficulté ", confirme Sophie Fourchy, responsable de la Fondation Carrefour. La première épicerie est donc née dans le nord de la France et d'autres ont suivi. Il en existe 11 aujourd'hui : 6 principalement dans le Nord de la France, et 5 en Belgique.

Une aide pour 1500 foyers

Le principe : des produits alimentaires issus à 60% des invendus de l'hypermarché et à 40% par les banques alimentaires sont vendus pour 20% de leur prix initial à des familles dans le besoin. Chaque année, mille cinq cents familles en bénéficient – les deux tiers en France, le reste en Belgique. Celles-ci sont envoyées vers les épicerie par les mairies et les services sociaux pour une période de 6 mois, qui peut être renouvelée. Les locaux des épicerie sont le plus souvent mis à disposition par les mairies et les épicerie s'autogèrent grâce à leurs salariés, bénévoles et travailleurs en réinsertion. Une initiative que la Fondation Carrefour compte bien perpétuer : un magasin vient d'être ouvert en Grèce.

questionnaire à près de 2000 fournisseurs de marques propres, ceci afin d'obtenir des informations sur leurs émissions de gaz à effet de serre et leur stratégie face à la problématique du changement climatique.

Carrefour du coeur

Le Carrefour de Vannes s'équipe d'un défibrillateur

L'hypermarché Carrefour de Vannes s'est équipé d'un défibrillateur. Au vu du nombre de passage en caisse, 2 500 000 chalands par an, l'hypermarché et l'association des commerçants de la galerie ont jugé opportun d'investir 2 500 € dans l'acquisition de cet appareil. La mise en œuvre de cette machine, dans la minute qui suit un malaise cardiaque, garantit un taux de survie de 90 %. L'appareil a été confié au poste de sécurité du magasin pour garantir un usage le plus efficace.

Casino

Une chaire de recherche "Santé, sécurité au travail"

Le groupe Casino et AG2R ont signé une convention triennale pour la création et le développement d'une chaire de recherche "Santé, sécurité au travail" au sein de l'École Supérieure de Commerce de Saint Etienne.

Les résultats porteront principalement sur les "problématiques d'analyse des coûts induits de la non prévention de la santé-sécurité au travail, d'intégration de la prévention santé-sécurité au travail, dès la construction de bâtiments" ainsi que sur "l'étude des comportements à risques et les moyens d'actions en termes de prévention" et "le renforcement des leviers de prise de conscience en entreprises".

ISF

Le nombre d'assujettis à l'ISF en forte hausse



En 2007 et pour la première fois, plus d'un demi-million de foyers fiscaux ont payé l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Les recettes de l'ISF en données brutes, atteindraient 4,42 milliards d'euros, ce qui marque une progression de près de 20% en un an.

En 2006, 456.856 foyers fiscaux français sur 34,5 millions avaient acquitté l'ISF. Cela représente une progression de 16 % par rapport à 2005 et un bond de 60 % par rapport à 2002. La hausse du marché de l'immobilier et de la bourse expliquent en partie cette augmentation.

L'ISF est dû par les personnes domiciliées en France dont le patrimoine excédait 750.000 euros au 1er janvier 2006.

Vol alimentaire

Port de Bouc mobilisé pour une collègue dans le besoin

Deux employées de Carrefour ont été mises à pied samedi dernier au supermarché de Port-de-Bouc, dans les Bouches-du-Rhône, où elles ont volé plusieurs produits. L'une d'elles, une caissière, affirme avoir

agi par nécessité.

Cathy travaille depuis cinq ans comme caissière au magasin Carrefour de Port-de-Bouc. Elle gagne 1100 euros par mois. Les fins de mois sont difficiles pour cette mère isolée de 40 ans. Alors samedi, elle a craqué. A la fin de son service, elle est passée dans les rayons du supermarché et a pris de la viande et du fromage sans passer à la caisse.

Mise à pied pour vol par la direction du magasin, Cathy et une de ses collègues attendent de connaître la sanction qui va leur être infligée...

Les collègues des deux salariées sont montés au créneau et les syndicats du magasin Carrefour de Port-de-Bouc sont mobilisés. Ils rappellent que les caissières de Carrefour Marseille ont fait 16 jours de grève le mois dernier pour obtenir notamment une hausse de 70 centimes sur leurs tickets restaurant. Ils demandent la clémence pour les deux salariées mises à pied, invoquant la nécessité.



La gazette des délégués
CFDT Carrefour

Libérez les caissières de Laurence Galland

L'Hyper !